

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Hebdomadaire.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER.....\$4.00 \$2.00 \$1.25 \$1.00

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 OCTOBRE 1898.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS HER PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux: 333 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES ET DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC. QUI SE FONT AU PRIX EXTRAORDINAIRE DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

DEPECHE

Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE



FELIX FAURE.

CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Séance orageuse à la Chambre des Députés.

Bagarrés sur la Place de la Concorde et près du Palais Bourbon.

La Séance à la Chambre.

Paris, France, 25 octobre.—Des forces nombreuses de police étaient stationnées aujourd'hui dans le voisinage du Palais Bourbon et de la Place de la Concorde pour prévenir toute démonstration à l'occasion de l'ouverture de la session législative.

Les membres du cabinet se sont réunis ce matin. M. Lockroy, ministre de la marine, a annoncé qu'il présenterait prochainement un projet de réorganisation administrative et financière de la marine.

Une grande excitation a régné près du Palais Bourbon quand MM. Deroulède, Millevoye et d'autres députés sont arrivés avec des groupes de partisans. Des membres de la Ligue des Patriotes ont crié «Vive l'armée» en traversant la Place de la Concorde. Des soldats de la garde républicaine ont dû ouvrir de force un passage.

Une bagarre avec la police a suivi.

Une bande d'antisémites a attaqué un commissaire de police. Leur leader, M. Guérin, président de la Ligue antisémite, a été arrêté.

Quand M. Drumont, le leader antisémite, est arrivé il y a eu de nouveaux désordres accompagnés des cris de «A bas les Juifs» et d'acclamations pour la France.

Un escadron de cuirassiers a dispersé la foule. Plusieurs arrestations ont été faites. Dès l'ouverture de la séance de la Chambre des Députés



M. PAUL DEROULEDE

violenment attaqué le gé-

néral Chanoine, ministre de la guerre. Celui-ci a pris la parole et a expliqué les conditions dans lesquelles il avait accepté le portefeuille de la guerre.

Il a déclaré qu'en l'acceptant il était de la même opinion que ses prédécesseurs. Il faisait évidemment allusion à la révision du procès Dreyfus.

Cette remarque a été accueillie par des acclamations et des protestations. Le tumulte a duré cinq minutes. En reprenant la parole le général Chanoine a déclaré qu'il était le gardien de l'honneur de l'armée. Il a conclu en disant avec colère.

Je remets entre vos mains la tâche qui m'a été confiée, et je donne ma démission à cette tribune. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements bruyants.

Le général Chanoine a quitté la Chambre et M. Brisson, président du conseil, est monté à la tribune. Il a été accueilli par les cris de «démision», pendant que les membres de la gauche l'acclamaient énergiquement.

La démission du ministre de la guerre.

Paris, 25 octobre.—Le général Chanoine, ministre de la guerre, a, aujourd'hui, à la tribune de la Chambre des Députés, donné sa démission de ministre.

M. Brisson a dit que la déclaration du général l'étonnait beaucoup, attendu que le général assistait à la séance du cabinet qui

résolu de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

lution de soumettre les documents relatifs à l'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. Le général s'est écrit M. Brisson, n'a fait aucune objection.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement était bien décidé à soutenir le pouvoir civil contre le pouvoir militaire. Il a demandé une suspension de la séance de la Chambre des Députés—ce qui a été accordé.

Pendant la suspension, M. Brisson est allé au Palais de l'Élysée pour faire part à M. Faure de la démission du général Chanoine.

Pendant le discours de M. Deroulède, deux députés, MM. Boix et Molinari engagèrent entre eux une lutte qui provoqua une vive excitation parmi les membres de l'assemblée et parmi la foule qui encombrait les galeries.

À la fin, les députés se levèrent en masse et protestèrent contre la conduite des deux combattants. Pendant la suspension de la séance, les discussions s'engagèrent, vives et animées, sur l'acte sans précédent du général Chanoine, qui avait donné sa démission, en pleine séance, sans en avoir donné d'avance avis à ses collègues.

Les républicains modérés ont maintenu alors que tout différend en matière politique devait disparaître et qu'il était du devoir des républicains de toute nuance de s'unir pour faire face à la situation.

Des comités représentant la gauche radicale, les radicaux extrêmes et les progressistes se sont réunis et sont convenus de soutenir l'ordre du jour, affirmant la réso-

LE LIVRE JAUNE

La médiation de la France dans la guerre Hispano-Américaine.

Paris, 25 octobre.—On vient de publier le Livre Jaune français qui traite de la part qu'a prise la France à la guerre hispano-américaine. Il contient 17 documents.

Il consiste surtout en une simple reproduction des dépêches échangées avec Madrid et Washington, durant les négociations qui avaient pour but d'établir la médiation de la France.

M. Cambon, ambassadeur de France à Washington, d'après le Livre Jaune, a câblé, en août, que les États-Unis acceptaient la proposition de l'Espagne suivant laquelle les négociations de paix auraient lieu à Paris, ou y ajoutait que le président McKinley, représentant le gouvernement des États-Unis, donnait ainsi au gouvernement espagnol une preuve de son bon vouloir, et à la France, une marque de confiance.

Il y a une autre dépêche de M. Cambon, en date du 15 août qui annonce la signature du protocole et qui ajoute que le président McKinley a chaleureusement remercié la France de ses bons offices, et exprime sa satisfaction de ce que les négociations se poursuivaient à Paris.

M. Cambon ajoutait qu'il était enchanté de la confiance qu'avait témoignée le président McKinley au gouvernement français et à son représentant.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, à Paris, cablait, à la date du 15 août, qu'il appréciait hautement ces remerciements. Ils prouvaient, ajoutait le ministre, que «à la Maison Blanche, on ne s'était jamais mépris sur la droiture des motifs qui inspiraient notre conduite.»

Le secrétaire Day, dans une dépêche, en date du 15 août, et adressée à M. Cambon, annonçait que l'on avait ordonné une suspension des hostilités, et il exprimait sa satisfaction de ce que M. Cambon et la France avaient puissamment contribué à obtenir cet heureux résultat.

Le Livre Jaune termine par une dépêche de M. Delcassé aux ambassadeurs de France, à Londres, à St-Petersbourg, à Berlin et à Vienne, il les informait de l'acceptation de la médiation de la France et leur relatait, en résumé, les négociations qui avaient eu lieu, à cet effet.

LES JOURNAUX FRANÇAIS.

Londres, 25 octobre.—Les journaux français sont pleins d'optimisme aujourd'hui. Ils pensent qu'on trouvera une solution pacifique à la question.

LES PRÉPARATIFS.

Londres, 25 octobre.—Les journaux anglais fournissent de détails sur les nouvelles de la marine: mais la seule nouveauté, c'est un ordre reçu à Portsmouth de préparer tous les navires de la flotte ainsi que les réserves, à une mobilisation immédiate.

En conséquence, huit navires de guerre de plus ont commencé à faire du charbon et les ouvriers ont été installés sur les navires de la réserve de Portsmouth.

Un fait qui n'a aucun rapport direct avec les préparatifs de guerre, a cependant attiré l'attention. C'est une requête qui a été adressée aux constructeurs des navires par l'armistice anglaise.

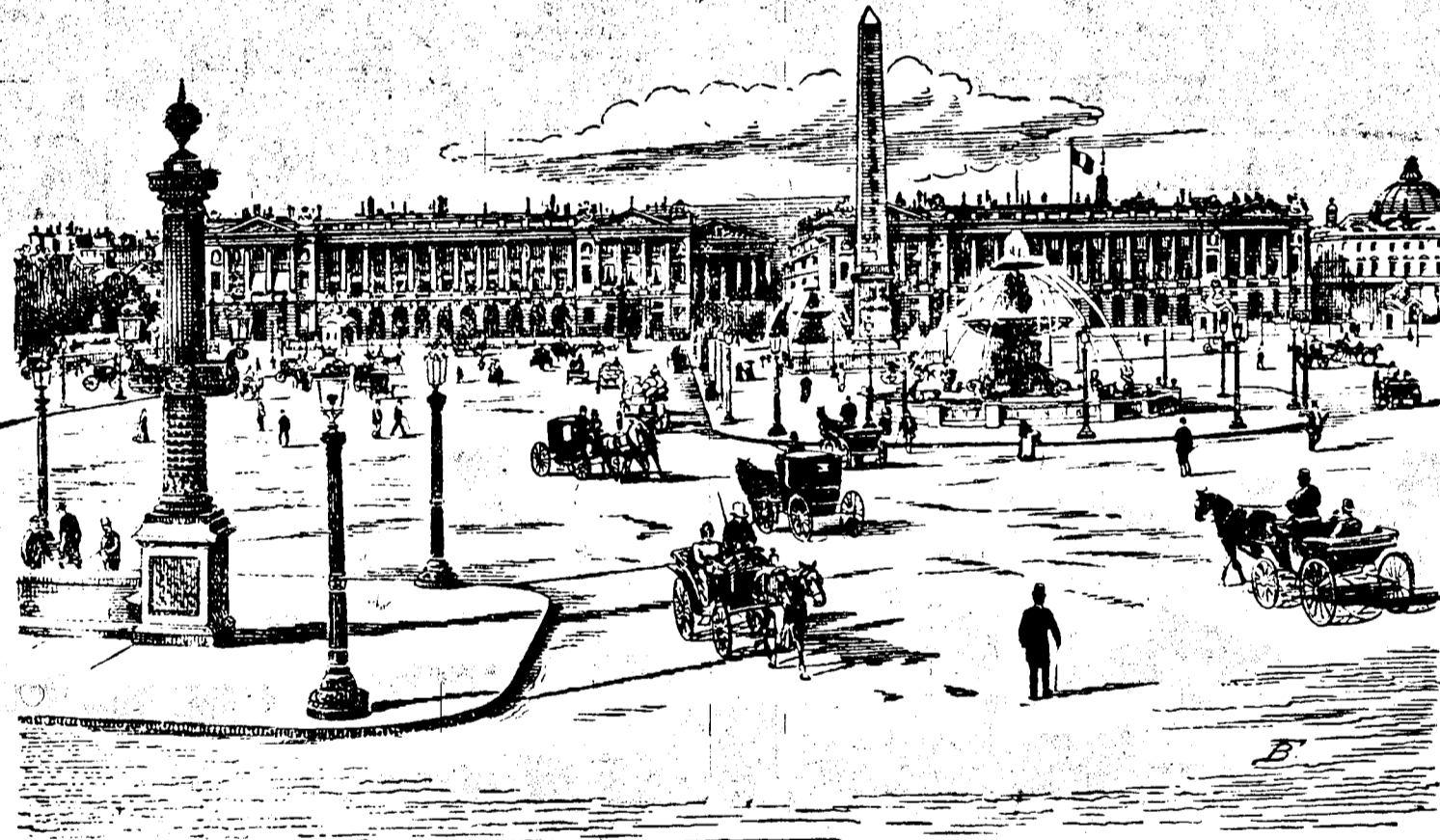
Elle demande des soumissions pour quatre nouveaux navires de guerre de première classe, pour un croiseur de première classe et douze torpilleurs.

Mais le trait le plus distinctif de cette demande, c'est l'armement général que l'on va faire de ces navires, les plus puissants bâtiments que l'on aura encore vus sur les flots. Les navires de guerre auront une vitesse de 19 nœuds.

Le croiseur sera de 14,000 tonnes, et pourra faire 23 nœuds à l'heure. Tous ces navires seront armés de canons d'une force exceptionnelle et à tir rapide.

Un trust de briquetiers.

Massillon, 25 octobre.—Wm Hopp, de la compagnie de briques à Pépreux du feu, s'est assuré le concours de toutes les compagnies exerçant ce genre d'industrie dans tout le pays. Toutes vont former une association, un "trust". On dit qu'il y a un capital de \$12,000,000 engagé dans cette affaire.



PLACE DE LA CONCORDE, A PARIS, OU SE SONT PRODUITES, HIER, DES SCÈNES TUMULTUEUSES.



M. MELINE.

a approuvé la déclaration de M. Brisson et a ajouté:

Nous avons la plus grande confiance dans l'armée, et nous ne désirons pas la voir attaquée. Tous les républicains sont unis à cet égard.

M. de Mahy a alors présenté un ordre du jour demandant au gouvernement de mettre fin à la campagne d'insultes contre l'armée, mais M. Brisson a refusé de l'accepter.

M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, s'est précipité à la tribune et a demandé la discussion immédiate de l'ordre du jour de Mahy.

Il a été accueilli par les cris hostiles de «Sabre», «Faux» et «Raisoir», qui ont causé un grand tumulte.

du jour combiné de M. Ribot et de M. de Mahy par 460 voix contre 28.

Un nouveau tumulte a éclaté quand M. Baudry d'Asson, député des Sables d'Olonne, département de la Vendée, a déclaré que tous les ministres, excepté le général Chanoine, devraient être mis en accusation.

La Chambre s'est aussitôt ajournée au quatre novembre prochain. L'impression générale parmi les Députés est que le président Faure confiera à

question des Philippines et ont adopté une conduite à suivre. On pense que les Américains ont, sur cette affaire, pleins pouvoirs d'agir comme ils le jugeront le plus utile aux intérêts des États-Unis.

Activité des préparatifs anglais au Canada.

Halifax, N. N., 25 octobre.—Les navires de guerre anglais l'Atlas et l'Albatros sont arrivés, ici, de Bermuda.

Le général lord Wm Seymour, commandant des troupes dans l'Amérique anglaise du Nord, va revenir immédiatement, d'Ottawa. Sa visite a été abrégée par les préparatifs de guerre, sur terre et sur mer, que l'Angleterre fait, de ce côté-ci de l'Atlantique.

Tentative contre Pendill et sa famille.

Marquette, Mich., 25 octobre.—Une tentative a été faite, à 1 heure, pour détruire Pendill et sa famille entière. Pendill est un ennemi acharné des cafés et autres lieux de rendez-vous. On a voulu faire sauter sa maison avec de la dynamite; mais la charge n'était pas assez forte. Pendill et sa famille ont échappé à la mort. Impossible de découvrir le coupable.

question des Philippines et ont adopté une conduite à suivre. On pense que les Américains ont, sur cette affaire, pleins pouvoirs d'agir comme ils le jugeront le plus utile aux intérêts des États-Unis.

Activité des préparatifs anglais au Canada.

Halifax, S. N., 25 octobre.—Les navires de guerre anglais l'Atlas et l'Albatros sont arrivés, ici, de Bermuda.

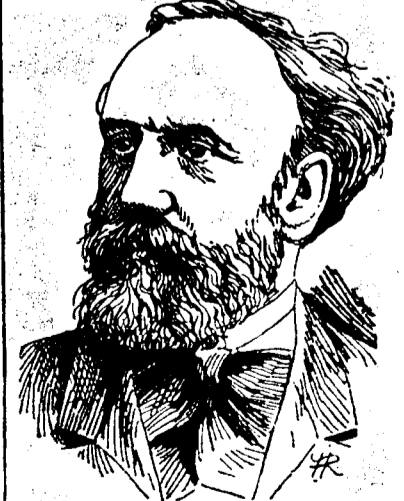
Le général lord Wm Seymour, commandant des troupes dans l'Amérique anglaise du Nord, va revenir immédiatement, d'Ottawa. Sa visite a été abrégée par les préparatifs de guerre, sur terre et sur mer, que l'Angleterre fait, de ce côté-ci de l'Atlantique.

Tentative contre Pendill et sa famille.

Marquette, Mich., 25 octobre.—Une tentative a été faite, à 1 heure, pour détruire Pendill et sa famille entière. Pendill est un ennemi acharné des cafés et autres lieux de rendez-vous. On a voulu faire sauter sa maison avec de la dynamite; mais la charge n'était pas assez forte. Pendill et sa famille ont échappé à la mort. Impossible de découvrir le coupable.

Un trust de briquetiers.

Massillon, 25 octobre.—Wm Hopp, de la compagnie de briques à Pépreux du feu, s'est assuré le concours de toutes les compagnies exerçant ce genre d'industrie dans tout le pays. Toutes vont former une association, un "trust". On dit qu'il y a un capital de \$12,000,000 engagé dans cette affaire.



M. ALEXANDRE RIBOT

la tâche de former un nouveau ministère.

Dans la soirée des détachements